



# RAPPORT DE LA COMMISSION chargée d'examiner l'objet suivant :

Motion Thanh-My Tran-Nhu et consorts au nom du Groupe socialiste – Encourager les modes de distributions d'aliments riches en protéines végétales de production vaudoise

#### 1. PREAMBULE

La commission s'est réunie le jeudi 16 mars 2023, de 8h à 8h50 dans la Salle de la Cité, Rue Cité-Devant 13 à Lausanne. Elle était composée de M. Olivier Petermann, Président- rapporteur et de Mmes et MM. Mathieux Balsiger, Aurélien Demaurex, Stéphane Jordan, Céline Misiego (remplace Elodie Lopez), Thanh-My Tran-Nhu et Valérie Zonka.

Mme Valérie Dittli, Cheffe du Département des finances et de l'agriculture (DFA) était accompagnée de M. Samuel Monachon, Responsable du domaine économie rurale à la Direction de l'agriculture, de la viticulture et des améliorations foncières (DGAV). Pour le secrétariat de la commission était présent M. Jérôme Marcel, secrétaire de commissions parlementaires.

#### 2. RAPPEL DES POSITIONS

Alors que plusieurs commissaires estiment que le problème d'écoulement des protéines végétales produites en territoire vaudois est à imputer aux consommateurs, qui s'intéresseraient trop peu à ces produits, d'autres rappellent que ceux-ci sont, dans une certaine mesure, captifs du marché.

Trois aspects de la problématique sont discutés : des soutiens à la production (via la 2<sup>e</sup> phase du volet agricole du Plan climat vaudois, par exemple), de la diffusion des informations relatives à la formation continue (en production ou marketing, par exemple), déjà très développée selon plusieurs commissaires et le soutien à la promotion des produits.

Le Département indique qu'un nouveau programme de promotion des produits agricoles et viticole est en cours d'élaboration.

La majorité de la commission formule le vœu qu'un accent soit mis sur la promotion des protéines végétales produites localement.

## 3. POSITION DES COMMISSAIRES DE MINORITE

Nous constatons une réelle difficulté pour les producteurs de protéines végétales destinées à l'alimentation humaine à écouler leur production, en raison notamment du presque libre-marché instaurant une rude concurrence entre production locale et étrangère.

Ces difficultés se constatent au moment de la négociation avec les grandes enseignes commerciales, mais aussi avec les services de l'Etat pour l'approvisionnement de cantines tenues par l'Etat, par exemple. En parallèle, le Conseil fédéral a entendu la liste de cultures particulières bénéficiant de contributions en y ajoutant les pois chiches et les lentilles destinées à l'alimentation humaine.

Nous demandons donc avec cet objet à ce qu'un état des lieux des soutiens existants (soit par l'achat par l'Etat de ces productions, soit par un soutien à la promotion de ces produits) soit dressé.

Nous saluons le soutien au développement de la culture de ce type de produits ainsi que les mesures de coaching qui semblent fonctionner. Malheureusement il n'en va pas de même pour leur écoulement.

Une des pistes qui nous semble importante et pertinente à ce sujet c'est la question des cantines gérées par l'État. Le Canton pourrait en effet envisager des soutiens spécifiques pour l'achat en priorité des produits de protéines végétales produites sur sol vaudois. Cela lui permettrait de combler son retard par rapport à d'autres cantons qui ont déjà accéléré leurs programmes autour des cantines publiques et cela de l'aveu même de Mme la Conseillère d'Etat.

Au niveau du Plan climat vaudois, dans le cadre de la 2° phase du volet agricole, des soutiens supplémentaires à la production sont envisageables. La promotion devrait également être renforcée afin d'aller encore plus vers le consommateur. Vaud Promotion est d'ailleurs en train d'élaborer un nouveau programme de promotion des produits agricoles et viticoles, le Conseil d'Etat devrait selon nous y relayer la volonté de mieux promouvoir les produits agricoles locaux auprès du grand public.

### 4. CONCLUSION

En conclusion nous vous invitons à accepter la prise en considération de ce postulat.

Lausanne, le 27 avril 2023

La rapportrice de minorité : (Signé) Céline Misiego